

PROCES-VERBAL SEANCE DU 28 AVRIL 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE

LE VINGT-HUIT DU MOIS D'AVRIL À 19 HEURES 00,

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROCAS, DÛMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN-LUC BLANC-SIMON, MAIRE.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 AVRIL 2014

ETAIENT PRESENTS : MM. JEAN-LUC BLANC-SIMON – ANGÉLINA SOURIGUES – SERGE DUPOUY – GILLES LAPORTE – FRANÇOIS GASQUE – JACQUES LAFITTE - SYLVIE MAILHO – JEAN-JACQUES LESBATS – JEAN FORNIER DE LACHAUX – PATRICE BAROCHE – MURIEL BERNEDE – CLAIRE GUILLAUME – MARJORIE SERRES – JEAN-CHRISTOPHE ELINEAU – SYLVIE LASSALLE –

ORDRE DU JOUR :

- **AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 AU BUDGET PRIMITIF 2014.**
 - **PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2014.**
 - **FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2014.**
 - **DEMANDE D'AIDE AU NETTOYAGE DE PARCELLES FORESTIÈRES (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 05/14 DU 20 FÉVRIER 2014).**
 - **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS AUPRÈS DE L'ONAC.**
 - **DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE.**
 - **QUESTIONS DIVERSES.**
-

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013 AU BUDGET PRIMITIF DE 2014.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, Maire,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| - Un excédent de fonctionnement de : | 64 465,79 |
| - Un excédent reporté de : | 591 101,09 |

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 655 566,88

- | | |
|---|------------|
| - Un excédent d'investissement de : | 118 004,89 |
| - Un déficit des restes à réaliser de : | 63 312,00 |

Soit un excédent de financement de : 54 692,89

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2013 : EXCEDENT	655 566,88
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	63 312,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	655 566,88
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (001) : EXCEDENT	54 692,89

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de la commune de BROCAS, pour l'année 2014 équilibré en dépenses et en recettes, toutes sections confondues, à la somme de **3 251 310 €** et détaillé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
-----------	----------	--------------

		2014
011	Charges à caractère général	383 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	271 800,00
014	Atténuations de produits	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	241 973,00
Total des dépenses de gestion courante		900 473,00
66	Charges financières	22 400,00
67	Charges exceptionnelles	700,89
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues	2 610,00
Total des dépenses réelles de fonct.		926 183,89
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>800 446,11</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>49 445,00</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de f.</i>	
Total des dépenses d'ordre de fonct.		849 891,11
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		1 776 075,00

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2014
013	Atténuation de charges	1000,89
70	Produits des services, domaine	91 367,23
73	Impôts et taxes	132 389,00
74	Dotations, subventions et participations	634 031,00
75	Autres produits de gestion courante	210 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 068 788,12
76	Produits financiers	20,00
77	Produits exceptionnels	500,00
78	Reprise provisions semi-budgétaires	
Total des recettes réelles de fonct.		1 069 308,12
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>51 200,00</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de f.</i>	
Total des recettes d'ordre de fonct.		51 200,00
TOTAL		1 120 508,12
002	Résultat reporté	655 566,88
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		1 776 075,00

En dépenses de fonctionnement, à l'article 6574, il est proposé le versement des subventions suivantes pour un montant total de **19 173,00 €** :

A.A.P.P.M.A.	500
A.C.C.A.	1 150
A.T.T.A.C. LES JOYEUX TRIKERS DE L'OUEST	750

ANCIENS COMBATTANTS	700
BROCAS PETANQUE	2 543
BROC'ATTITUDE	400
CERCLE DES TRAVAILLEURS	700
CERCLE TAURIN	1 500
COMITE DES FETES	1 300
ECOLE DE FOOT	500
LES AMIS DES FORGES	750
PARENTS D'ELEVES APE SUD ALBRET	730
PREVENTION ROUTIERE	250
SYNDICAT D'INITIATIVE	2 500
TENNIS CLUB BROCAS	200
U.S.B. FOOTBALL	3 500
U.S.B. PELOTE	400
CORPS ET ARTS	200
AIKIDO	200
JUDO	200
LE FANTASSIN LANDAIS	200
TOTAL	19 173

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2014
20	Immobilisations incorpore lles	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 367 685,00
Total des dépenses d'équipement		1 382 685,00
16	Emprunts et dettes assimilés	40 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 350,00
26	Particip. et créances ratt. à des particip.	
Total des dépenses financières		41 350,00
Total des dépenses réelles d'invest.		1 424 035,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>51 200,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des dépenses d'ordre d'invest.		51 200,00
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		1 475 235,00

RECETTES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2014
13	Subventions d'équipement reçues	161 200,00
16	Emprunts et dettes assimilés	290 000,00
Total des recettes d'équipement		451 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 096,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	63 312,00
27	Autres immobilisations financières	10 543,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00
Total des recettes financières		119 451,00
Total des recettes réelles d'invest.		570 651,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	<i>800 446,11</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>49 445,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des recettes d'ordre d'invest.		849 891,11
TOTAL		1 420 542,11
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	54 692,89
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		1 475 235,00

Après éclaircissements apportés, et délibérations, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption du budget primitif principal de la commune tel que ci-dessus.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 15 Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
--

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2014

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Dans le cadre du vote du budget primitif principal de l'exercice 2014, Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Considérant les bases notifiées en augmentation des taxes directes locales pour 2014 ;

Considérant le produit fiscal nécessaire à l'équilibre dudit budget ;

Propose une augmentation des recettes fiscales, par application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.010280 sur les taux de 2013, et détaillée ainsi qu'il suit :

TAXES	BASES 2014	TAUX 2013	TAUX 2014	PRODUIT
Habitation	589 900	11,57	11,69	68 959
Foncière Bâti	401 700	7,86	7,94	31 895
Foncière Non Bâti	31 900	15,73	15,89	5 069
CFE	32 400	11,19	11,30	3 661
PRODUIT				109 584

Ceci exposé, les propositions de Monsieur le Maire sont soumises au vote qui donne les résultats suivants :

<p>Nombre de votants : 15 Pour l'augmentation des taux en 2014: 14 voix 1 abstention</p>
--

A la majorité, les taux de 2014 sont fixés ainsi :

<p>Taxe d'habitation : 11.69 % Taxe foncière (bâti) : 7,94 % Taxe foncière (non bâti) : 15,89 % CFE : 11,30 %</p>

DEMANDE D'AIDE AU NETTOYAGE DE PARCELLES

FORESTIERES (annule et remplace la délibération n° 05/14 du 20 février 2014).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre des aides allouées par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la

commune de Brocas peut prétendre à une subvention pour l'aider à réaliser des travaux de nettoyage des parcelles forestières dévastées par la tempête Klaus du 24 janvier 2009.

Après étude du dossier établi par l'Office National des Forêts, il est donc proposé le projet de nettoyage dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Surface à nettoyer : **13,69 ha**
- Parcelles cadastrales : **territoire de la commune de Brocas, section D parcelle N° 173 partie ; section E parcelles N° 169 partie, 208 partie, 523 partie et 525 partie.**
- Montant de la demande d'aide : **16 460,60 €**

Le coût forfaitaire des travaux s'élève à **20 575,75 €** et le montant de l'aide financière représentant 80 % de la dépense subventionnable sera au maximum de **16 460, 60 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de nettoyage des parcelles sur une surface de **13,69 hectares**.
 - Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à déposer un dossier de demande d'aide au nettoyage auprès de la DDTM pour un montant de **16 460,60 €**.
 - Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt de ce dossier.
 - Désigne **l'ONF comme Assistant Technique et Donneur d'Ordre (ATDO)** pour la constitution du dossier, pour la réalisation du chantier, le suivi du dossier de demande d'aide (déclaration de commencement de travaux, demandes d'acompte et solde).
 - Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer la convention d'assistance technique avec l'ONF et accepte le montant estimatif de la prestation soit **821,40 €**.
 - Les sommes prévues en autofinancement si cette aide est allouée à la commune sont inscrites au budget primitif de 2014.
-

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS AUPRES DE L'ONAC

Le Conseil Municipal,

Considérant les travaux de réhabilitation à effectuer cette année sur le Monument aux Morts dans la perspective des cérémonies commémoratives du centenaire de la guerre 14/18 ;

Considérant le devis réalisé par Monsieur Alexandre Sanchez, artiste sculpteur, père de l'œuvre, qui s'élève à la somme de 4 350 € ;

Considérant que la commune peut prétendre à une participation du Ministère de la Défense ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ARTICLE 1 : arrête le plan de financement proposé par le Maire tel que ci-dessous détaillé

Montant des travaux (non soumis à TVA)	4 350 €
Subvention ONAC 20 %	870 €
Fonds propres	3 480 €

ARTICLE 2 : autorise Monsieur le Maire à signer et déposer le dossier de demande de subvention auprès du Ministère de la Défense (service départemental de l'ONAC), et toute autre pièce nécessaire à l'aboutissement de cette affaire.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner, à la demande de la BA 118, un nouveau correspondant défense.

Monsieur Jean-Christophe ELINEAU est désigné à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a récemment été contacté par le Président de l'ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes), Monsieur Bernard Subsol. Ce dernier lui a proposé de faire acte de candidature pour intégrer le Conseil d'Administration lors du renouvellement de celui-ci.

Ce renouvellement sera entériné lors de l'assemblée générale du 6 juin 2014.

Monsieur le Maire précise également qu'un poste de suppléant à lui-même peut être attribué à la commune de Brocas.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE et DESIGNE Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON en tant que candidat pour siéger au Conseil d'Administration de l'ADACL (titulaire) et Monsieur François GASQUE est désigné pour être son suppléant.

QUESTIONS DIVERSES

Permanences pour faire procéder aux opérations électorales du 25 mai prochain (élection des représentants au Parlement Européen) :

- 8 H – 10 H : Jean-Luc Blanc-Simon – Muriel Bernède – Patrice Baroche.
- 10 H – 12 H : Serge Dupouy – Marjorie Serres – Sylvie Lassalle –
- 12 H – 14 H : Angéline Sourigues – Claire Guillaume – Jean Fornier de Lachaux
- 14 H – 16 H : François Gasque – Jean-Jacques Lesbats – Sylvie Mailho
- 16 H – 18 H : Jacques Lafitte – Gilles Laporte – Jean-Christophe Elineau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Suivent les signatures.